

ACRONYMES

- A** AAIPPED Rhône-Aval-Méditerranée : association agréée inter-départementale des pêcheurs en eau douce
AAPPMA : association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique
ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- C** CE : Code de l'environnement
CEPRALMAR : centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes
COGEPOMI : comité de gestion des poissons migrateurs
CONAPPED : comité national de la pêche professionnelle en eau douce
CNR : compagnie Nationale du Rhône
CRPMEM : comité régional des pêches maritimes et des élevages marins
CPUE : captures par unité d'effort
- D** DCE : directive cadre sur l'eau
DCSMM : directive cadre stratégie pour le milieu marin
DDT(M) : direction départementale des territoires (et de la mer)
DEB : direction de l'eau et de la biodiversité
DHFF : directive habitats faune flore
DPMA : direction des pêches et de l'aquaculture
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- E** EDF : électricité de France
- G** GRISAM : groupe d'intérêt scientifique sur les poissons amphihalins
- I** IRSTEA : institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
IUCN : international union for conservation of nature
- M** MISEN : Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature
MRM : Association Migrateurs Rhône-Méditerranée
- O** ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- P** PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAMM : Plan d'action sur le milieu marin
PAOT : plan d'actions opérationnel territorialisé
PCH : Petite centrale hydroélectrique
PGA : Plan de gestion de l'anguille
PGRE : plan de gestion de la ressource en eau
PdM : programme de mesures accompagnant le SDAGE
PLAGEPOMI : Plan de gestion des poissons migrateurs
PLU : Plan local d'urbanisme
- Q** QRB : volet Qualité-Ressource-Biodiversité du plan Rhône
- R** RCS : Réseau de contrôle de surveillance
RSA : Réseau (de suivi) spécifique anguille
- S** SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SCOT ; Schéma de cohérence territoriale
SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SNPE : Suivi national de la pêche aux engins
SRADDET : Schémas Régionaux d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
STRANAPOMI : Stratégie nationale des poissons migrateurs
- U** UGA : Unités de gestion de l'anguille
- Z** ZAP : zone d'action prioritaire
ZALT : zone d'action long terme
ZSC : zones spéciales de conservation
ZPS : Zone de protection de sanitaire (instruction ministérielle du 19 Avril 2016 relative à la levée d'interdiction de consommation suite à l'avis de l'ANSES sur la contamination des PCB).